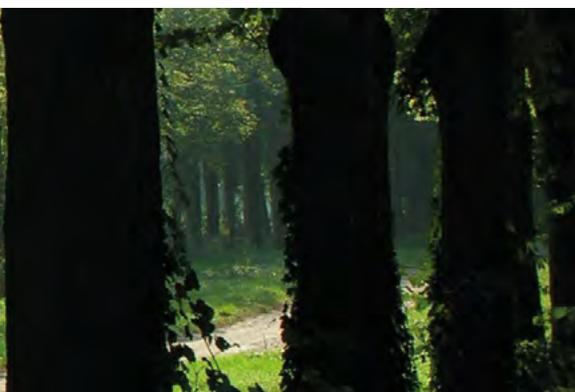
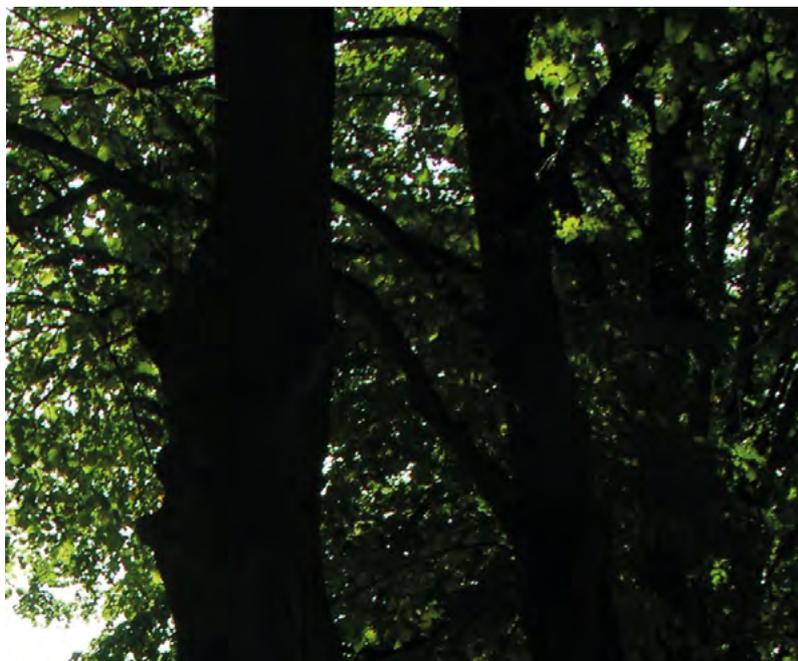
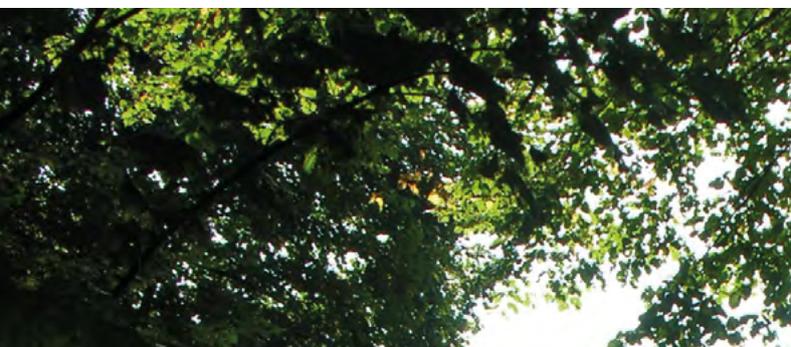


# SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE

# Yvelines

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ORDINAIRE  
**2025**



PLANTATION CIBLÉE À L'ARBORETUM DE VERSAILLES CHÈVRELOUP



**SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE**  
**YVELINES**



# Ordre du jour | 04



Présentation du rapport d'activité de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024,

Présentation du rapport d'activité de la SLE pour l'exercice clos le 31 mai 2025,

Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de la SLE,

Approbation de l'affectation du résultat de la SLE,

Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales de la SLE,

Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice,

Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Épargne Ile-de-France,

Ratification de la cooptation d'administrateur,

Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.



# 05 | Projet de Résolutions

## ■ PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la Société Locale d'Épargne YVELINES relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2025 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration de la Société Locale d'Épargne et approuvés par le Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France. L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

## ■ DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 14 826 622,73 euros, et constatant l'existence d'un report à nouveau de 7 490 697,66 euros, décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, d'affecter la somme de 22 317 320,39 euros comme suit :

- à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 14 420 134,34 euros
- au report à nouveau : 7 897 186,05 euros

## ■ TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, que la mise en paiement des intérêts aux sociétaires interviendra le 3 juillet 2025.

## ■ QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le capital de la Société Locale d'Épargne YVELINES souscrit au 31 mai 2025 s'élève à 556 373 160 euros, sous déduction du montant total définitif des rachats annuels intervenant au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 conformément aux dispositions légales et statutaires.

## ■ CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que la quote-part de la SLE YVELINES dans le capital de la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'élève à 343 645 640 euros au 31 mai 2025.

## ■ SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Madame Lesley GREENWOLD en qualité d'administratrice faite à titre provisoire par le conseil d'administration en date du 26 novembre 2024, en remplacement de Madame Catherine CHEVALIER, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les nominations de l'ensemble des administrateurs en 2027 et au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2027.

## ■ SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts et publicités.

## ■ VIE DE LA SLE

Exercice du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025

### COMPOSITION DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Présidente :

Lorenza MALLEZ BARONE

#### Vice-Président :

Jean-Charles HUARD

#### Administrateurs :

Pierre-Jean BLARD

Pierre CAPERAA

Jean-Pierre DEFLANDRE

Éric DUGUE

Corinne GAUDIN

Lesley GREENWOLD

Raphaëlle LABAT

Emmanuel LE RUYET

Olivier LEJEUNE

Sylvie MANDRILLON

Catherine MANON MILLET

Gilles VERNAZ

Odile VERNET

### LES PRÉSIDENTS DES 9 SLE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE

(AU 31 MAI 2025)

#### 1 SLE PARIS OUEST

Guillaume Frèrejean Taittinger

#### 4 SLE YVELINES

Lorenza Mallez Barone

#### 7 SLE SEINE-ST-DENIS

Patrick Béchet

#### 2 SLE PARIS EST

Marie-Véronique Le Fèvre

#### 5 SLE ESSONNE

Jean-François Legaret

#### 8 SLE VAL-DE-MARNE

Didier Dousset

#### 3 SLE SEINE-ET-MARNE

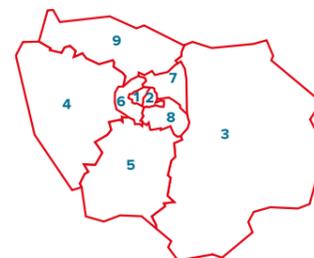
Thierry Regnault de Montgon

#### 6 SLE HAUTS-DE-SEINE

Caroline Degagny

#### 9 SLE VAL D'OISE

Evelyne Deunf



### LA VIE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, les administrateurs se sont réunis trois fois en Conseil d'Administration pour veiller au bon fonctionnement de la SLE et notamment arrêter les comptes annuels de la SLE.

26 NOV 24

25 MARS 25

27 MAI 25

### FORMATION ET INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Pour les accompagner tout au long de leur mandat, les administrateurs ont accès à un site internet qui leur est réservé. Véritable outil et source d'informations (articles et vidéos sur l'actualité de la CEIDF, mise à disposition des documents préparatoires à la tenue des Conseils d'Administration, rapports et documents institutionnels, agendas), ce site est également un espace dédié à leur formation, ciblée sur l'environnement économique, bancaire et financier. Ils peuvent à tout moment se connecter afin de suivre des modules de formation grâce à des e-learning.

### LES UNIVERSITÉS DE LA VIE COOPÉRATIVE

Moment important de la Vie Institutionnelle, les Universités de la Vie Coopérative réunissent chaque année les administrateurs des Sociétés Locales d'Épargne ainsi que le Directoire et les cadres dirigeants de la CEIDF pour échanger sur les grands enjeux économiques, sociétaux et financiers en France et en Europe.

Pour cette édition, c'est à Madrid que les participants ont eu l'honneur d'être accueillis à la Résidence de France par l'Ambassadrice. Son intervention a apporté un éclairage sur la situation économique actuelle du pays et les défis auxquels l'Espagne est confrontée ainsi que l'importance des échanges au sein de l'Union européenne.

Cette rencontre, riche en enseignements, s'inscrit pleinement dans l'esprit des Universités de la Vie Coopérative et restera un temps fort de cette édition.

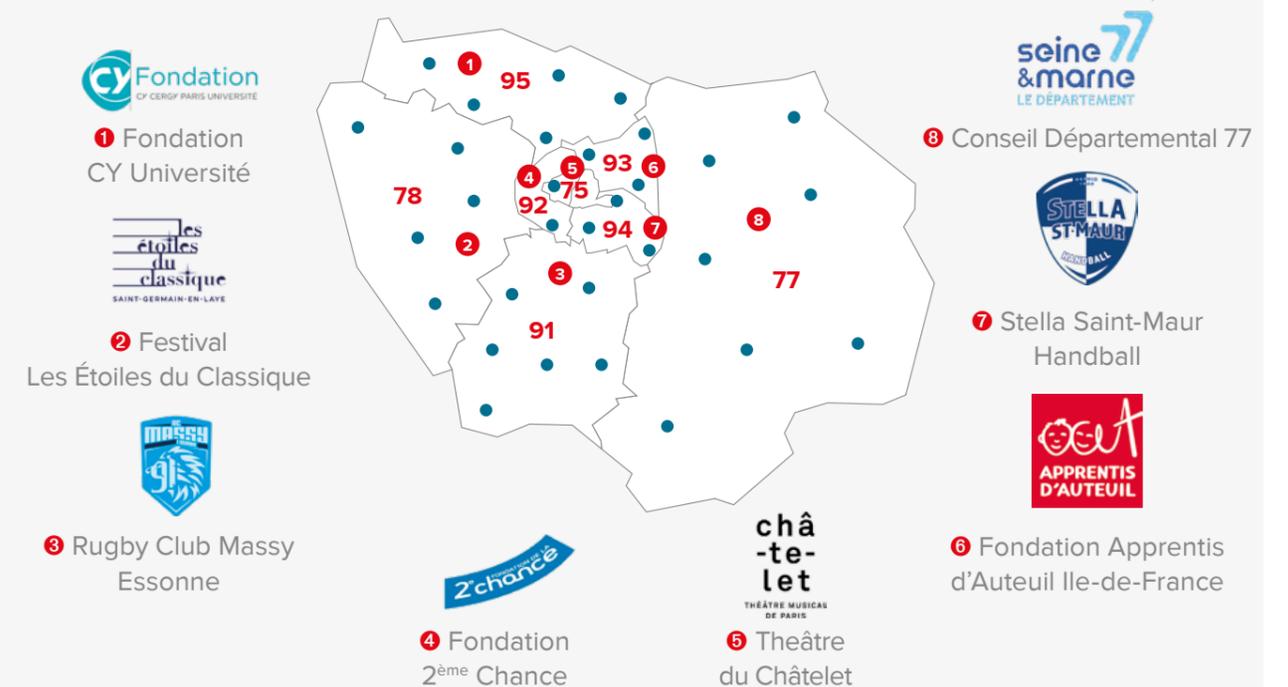
## ■ MÉCÉNAT - INTÉRÊT GÉNÉRAL

### 96 MÉCÉNATS ET PARTENARIATS SOUTENUS SUR LE TERRITOIRE IDF

La CEIDF s'engage en soutenant de nombreux projets dans le respect des grandes orientations :



### QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS SUR L'ILE-DE-FRANCE



2 M€  
versés

1 400 000  
bénéficiaires

dont 30 % de jeunes

# La Caisse d'Épargne Ile-de-France s'engage pour la préservation de la biodiversité



## Paris LE PARC DE LA VILLETTE

Aménagement de 1,5 hectares de biodiversité urbaine au cœur du parc de la Villette dans le nord de Paris. Le projet, intitulé Le Jardin des Oiseaux, vise à agrandir les jardins passagers et la ferme pédagogique, qui s'installera dans une grande halle industrielle rénovée. Objectifs : préserver la biodiversité et renforcer l'éducation à l'environnement en offrant au public de nombreux ateliers de sensibilisation. Ouverture prévue début 2026.



## Seine-et-Marne FORÊT DOMANIALE DE VILLEFERMOY AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

L'ONF, gestionnaire des forêts publiques, restaure un réseau de mares dans la forêt de Villefermoy pour favoriser l'habitat des amphibiens menacés (grenouilles, tritons, salamandres) ainsi que d'autres espèces protégées (reptiles, insectes) qui jouent un rôle essentiel pour notre biodiversité. L'établissement vise aussi dans le cadre de ce projet la sensibilisation du jeune public et accueillera une classe de scolaires une journée en forêt pour les sensibiliser à la préservation des forêts.



## Yvelines L'ARBORETUM DE VERSAILLES-CHÈVRELOUP AVEC LE MUSEUM POUR LA PLANÈTE

Le Fonds de dotation du Muséum National d'Histoire naturelle enrichit les collections de son arboretum de Versailles-Chèvreloup avec de nouvelles plantations. La quantité, la variété et la rareté des végétaux de l'arboretum de Versailles-Chèvreloup permettent de le qualifier de musée de l'Arbre vivant. Plus de 2 500 espèces et variétés d'arbres y sont rassemblées, constituant ainsi la plus riche collection d'Europe continentale.



## Essonne FORÊT DE ROCHER BILLARD AVEC NOS GRANDES FORÊTS

Située à Villeneuve-sur-Auvers, cette jeune forêt bénéficie d'un plan de reboisement vivant porté par la structure « Nos Grandes Forêts », dont l'objectif est d'optimiser la séquestration de CO2, favoriser la biodiversité et renforcer la résilience des forêts proches des centres urbains. Ouverture prévue début 2026.

### Val d'Oise



### Seine-Saint-Denis



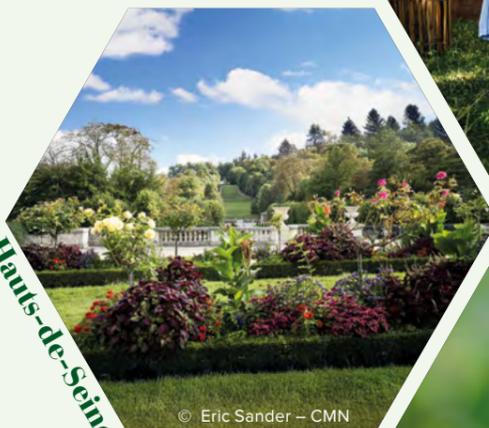
### Paris



### Seine-et-Marne



### Hauts-de-Seine



© Eric Sander - CMN

© ONF

### Val-de-Marne



### Yvelines



### Essonne

## Hauts-de-Seine DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD AVEC LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Centre des monuments nationaux engage une reconstitution des boisements avec des essences diversifiées pour limiter l'impact du changement climatique et préserver la biodiversité locale au sein du domaine national de Saint-Cloud véritable poumon vert de 460 hectares aux portes de Paris. Ce projet de plantation est complété d'une dimension sociale puisqu'il est mis en œuvre par un chantier d'insertion professionnelle avec l'association espace.



## Seine-Saint-Denis FERMES URBAINES À BOBIGNY

L'association Les Cols Verts qui a pour mission de promouvoir l'agriculture urbaine protectrice de la biodiversité implante trois fermes participatives le long du canal de l'Ourcq à Bobigny. Ces espaces végétalisés accueilleront mares, prairies sauvages, forêts comestibles et murs végétalisés, favorisant ainsi la faune et la flore locale.



## Val-de-Marne PRÉSERVATION DU MOINEAU FRIQUET

Le groupe local Val-de-Marne de la Ligue de Protection des Oiseaux IDF, participe à un programme de préservation du Moineau Friquet visant à cartographier les colonies, notamment autour de l'aéroport d'Orly en collaboration avec le groupe Aéroports de Paris, construire des nichoirs ou planter des haies. Cette espèce d'oiseau en voie de disparition contribue fortement à l'équilibre de la biodiversité des milieux agricoles.



## Val d'Oise PRÉSERVATION DES BUSARDS

Le groupe local Vexin Basse Seine de la Ligue de Protection des Oiseaux IDF, assure le suivi et la protection des Busards Saint-Martin en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin français. Ce programme consiste à recenser et à protéger les Busards Saint-Martin du Vexin qui chassent tous les nuisibles, contribuant ainsi à réduire les pesticides pour éliminer les rongeurs. En 20 ans, cette espèce a diminué de 70 %.



## RSE

En 2024, la CEIDF a obtenu le label AFNOR Engagé RSE, niveau confirmé 2 étoiles. Cette première labellisation est une reconnaissance de toutes les actions et les politiques de l'entreprise en matière sociale, environnementale et économique. Valable trois ans, ce label est très exigeant : plus de 50 critères sont examinés selon la norme volontaire ISO 26000 et les objectifs de développement durable. Il témoigne de la crédibilité et de la robustesse de notre démarche, qui s'inscrit dans une volonté de transparence et d'efficacité. Le label Engagé RSE a été délivré à la suite d'une évaluation sur site pendant 5 jours et a mobilisé plus de 80 personnes (collaborateurs, fournisseurs, clients, partenaires...).

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

#### FINANCER LE TERRITOIRE

- Acteur historique du marché des collectivités territoriales, du logement social et de l'ESS, la CEIDF accompagne durablement le développement économique de son territoire au travers des projets de ses clients professionnels, PME/PMI, associatifs et institutionnels. Le montant des crédits accordés s'élève à **4,6 Mds€** soit **8 % de plus qu'en 2023**.
- La CEIDF a un encours de **229 M€** de prêts à impact social et environnemental à fin 2024.
- En 2024, la CEIDF a accordé **2 M€** à des actions de mécénat.

#### PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- La CEIDF est l'un des 3 seuls établissements en France à proposer l'Eco PTZ à taux zéro collectif, dédié à la rénovation énergétique des copropriétés. En 2024, **264 M€** de travaux de rénovation énergétique de copropriétés ont été financés.
- La CEIDF s'est structurée depuis fin 2019 pour proposer des solutions pointues dans le financement des projets liés à la transition énergétique. Ainsi, 13 projets de production d'énergies renouvelables ont été financés pour **237,4 M€**, soit une hausse de 32 % par rapport à 2023.

#### SE CENTRER SUR L'HUMAIN

- 99/100** Index égalité professionnelle.
- 867** recrutements en CDI, CDD et alternance.
- 153** interventions réalisées par le conseiller Finances et Pédagogie auprès de 1 833 bénéficiaires pour les sensibiliser aux questions d'argent.

**2,6 Mds€**  
d'encours de fonds ISR  
et solidaires

**28,2 K**  
TeqCO<sub>2</sub> émis (6,6 TeqCO<sub>2</sub> /ETP),  
soit 12 % de réduction de l'empreinte  
carbone entre 2019 et 2024

**127 kg**  
de cartes bancaires recyclées  
(+ 31 kg vs. 2023)

**71 %**  
de fournisseurs locaux

**100 %**  
d'achat  
d'électricité renouvelable

**7 %**  
Taux d'emploi des personnes  
en situation de handicap  
(+ 0,7 % vs. 2023)

**53,8 %**  
de femmes parmi les cadres  
(+ 1,4 % vs. 2023)

## ANIMATION DU SOCIÉTARIAT

La Caisse d'Épargne Ile-de-France propose tout au long de l'année une interaction avec ses sociétaires au travers de moments de rencontres, d'outils de communication et d'information.



#### LE SITE INTERNET SOCIETAIRES-CEIDF.FR

Permet une information permanente sur les actualités liées à la vie coopérative, la vie institutionnelle, la banque, (intérêt général, philanthropie, environnement, ancrage territorial, avantages sociétaires...). En 2024, l'actualité concernant le partenariat premium de la CEIDF avec les JOP de Paris 2024 a été largement diffusée.



#### LE CLUB SOCIÉTAIRES

Premier Club Sociétaires de France, créé en 2002, il permet de bénéficier toute l'année de nombreuses offres à tarifs préférentiels. Les sociétaires profitent de réductions jusqu'à - 65 % sur 80 000 offres proposées par 500 partenaires dans de multiples secteurs. Ces offres et avantages, réservés aux sociétaires, sont accessibles

gratuitement via l'application mobile ou le site des sociétaires [www.societaires-ceidf.fr](http://www.societaires-ceidf.fr) et relayés par l'envoi de newsletters hebdomadaires. Plébiscité par ses membres, ce club moderne et dynamique répond aux dernières normes sécuritaires d'accès et de protection des données personnelles.



#### LE SOCIÉTARIAT MAGAZINE

Véritable témoignage du modèle coopératif et mutualiste il vous propose un éclairage sur l'activité de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, banque-assurance qui appartient à ses clients et porte l'intérêt général au plus près des territoires. Vous y trouverez des articles sur l'économie, l'aménagement du territoire, la RSE, les actions de mécénat, mais aussi des portraits, des interviews... Diffusé largement sur l'ensemble du territoire auprès de sociétaires, des élus, des partenaires, il est également accessible en ligne via le site des sociétaires. Sa parution est annoncée à l'ensemble des sociétaires, par une newsletter digitale.



#### LES RENCONTRES SOCIÉTAIRES

Réunion d'échanges et de convivialité avec des clients sociétaires, sur l'actualité de la CEIDF, son évolution, la relation client, les produits et services... En 2024, l'animation en région a été marquée par un engagement fort autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont la CEIDF était partenaire premium. Des événements ont été organisés dans des structures sportives et des écoles avec les 5 athlètes soutenus par la CEIDF. Parrain officiel du relais de la flamme Olympique et Paralympiques, la CEIDF a offert à 76 clients sociétaires la chance exceptionnelle de porter la flamme le long du parcours francilien. Sur ce même parcours elle a mis en place au sein des sites de célébration sur chacun des départements d'Ile de France un stand et des animations pour accueillir ses clients sociétaires. Enfin grâce à nos jeux concours ce sont presque 400 places JOP Paris 2024 qui ont été attribuées aux clients sociétaires, leur permettant de vivre cet événement exceptionnel au plus près.

## POINT SUR LE CAPITAL au 31 mai 2025 (sous réserve des demandes de rachats annuels)

### SLE YVELINES

### ENSEMBLE DES SLE

#### NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

113 162



714 753



#### ENCOURS MOYEN

4 917  
+ 1,3 % vs. 2024



5 134  
+ 0,2 % vs. 2024



#### CAPITAL TOTAL SOUSCRIT

556 373 160 €



3 669 669 000 €

#### INVESTISSEMENT DU CAPITAL

Titres de la CEIDF

62 %



7 %

Obligations super subordonnées émises par la CEIDF

31 %

Compte courant associé

65 %

Titres de la CEIDF



Obligations super subordonnées émises par la CEIDF

8 %

27 %

Compte courant associé

## SYNTHÈSE DES COMPTES au 31 mai 2025, en euros

### BILAN

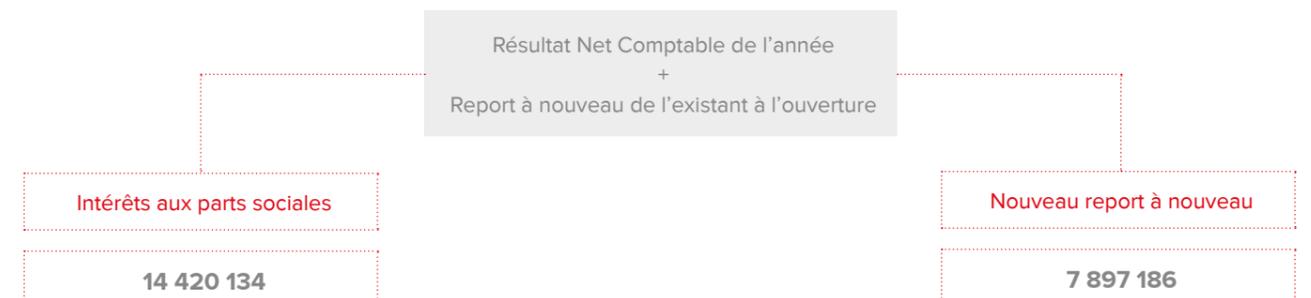
| ACTIF                       |             | PASSIF   |             |
|-----------------------------|-------------|--|-------------|
| Partis sociales de la CEIDF | 343 645 640 | Capital de la SLE souscrit par les sociétaires | 556 373 160 |
| Obligations                 | 40 530 200  | Report à nouveau existant                      | 7 490 697   |
| Compte courant d'associés   | 172 197 320 | Résultat de l'exercice                         | 14 826 623  |
|                             |             | Solde d'impôt dû à la clôture                  | 604 311     |
| Comptes numéraires          | 23 308 316  | Autres   | 0           |
| Autres                      | 23 319      |  |             |

### COMPTE DE RÉSULTAT

| CHARGES                | PRODUITS   |
|------------------------|--|
| Charges externes       | Intérêt des parts émises par la CEIDF                        |
| 55 077                 | 9 450 255  |
| Impôt sur les sociétés | Intérêt et produits financiers (dont produits exceptionnels) |
| 1 942 055              | 7 373 500  |

La différence entre les produits et les charges correspond au résultat, soit **14 826 623 €**

### AFFECTATION DU RÉSULTAT



## COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

au 31 mai 2025, en euros

### BILAN

|   | ACTIF              |                    | PASSIF                  |                    |
|---|--------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
|   | 31 mai 2025        | 31 mai 2024        | 31 mai 2025             | 31 mai 2024        |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                   |                    |                    | <b>CAPITAUX PROPRES</b> |                    |
| Immobilisations financières (titres C.E.) | 343 645 640        | 343 645 640        | Capital                 | 556 373 160        |
|   |                    |                    | Prime de fusion         | 408 004            |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                    |                    |                    | Réserve statutaire      | 2 000              |
| Titres super-subordonnés                  | 40 530 200         | 40 530 200         | Report à nouveau        | 7 490 697          |
| Compte courant associé                    | 172 197 320        | 162 865 780        | Résultat de l'exercice  | 14 826 623         |
| Disponibilités                            | 23 308 316         | 23 730 805         |                         |                    |
| Produits à recevoir                       | 23 319             | 23 319             | <b>DETTES</b>           |                    |
| Créances Fiscales                         | 0                  | 0                  | Dettes fiscales         | 604 311            |
|   |                    |                    | Autre passif            | 0                  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                      | <b>579 704 795</b> | <b>570 795 744</b> | <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>    | <b>579 704 795</b> |
|   |                    |                    |                         | <b>570 795 744</b> |

### COMPTE DE RÉSULTAT

|                               | CHARGES           |                   | PRODUITS                        |                   |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|
|                               | 31 mai 2025       | 31 mai 2024       | 31 mai 2025                     | 31 mai 2024       |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b> |                   |                   | <b>PRODUITS FINANCIERS</b>      |                   |
| Autres charges externes       | 55 077            | 52 366            | Produits des participations     | 9 450 255         |
|                               |                   |                   | Intérêts et produits financiers | 7 367 787         |
| <b>CHARGES FINANCIÈRES</b>    |                   |                   | Produits exceptionnels          | 5 713             |
| Impôt sur les sociétés        | 1 942 055         | 1 783 657         |                                 |                   |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>      | <b>1 997 132</b>  | <b>1 836 023</b>  | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>       | <b>16 823 755</b> |
| Solde créditeur (Bénéfice)    | 14 826 623        | 15 161 871        |                                 | <b>16 997 894</b> |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>          | <b>16 823 755</b> | <b>16 997 894</b> | <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>            | <b>16 823 755</b> |
|                               |                   |                   |                                 | <b>16 997 894</b> |

## ANNEXE

### I. CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

Les Sociétés Locales d'Épargne ont pour objet, dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance à laquelle elles sont affiliées, de favoriser la détention la plus large du capital de cette Caisse d'Épargne et de Prévoyance en animant le sociétariat.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 et conformément aux dispositions de la loi n° 99.532 du 25 juin 1999, les Caisses d'Épargne et de Prévoyance sont agréées en tant que banques coopératives. Leur capital est détenu par les Sociétés Locales d'Épargne à hauteur de 100 %. Les Sociétés Locales d'Épargne ne peuvent pas faire d'opérations de banque et doivent centraliser leurs flux de trésorerie auprès de leur Caisse d'Épargne d'affiliation. À statut coopératif, elles disposent d'un capital variable sous forme de parts sociales détenues par les coopérateurs.

### II. INFORMATIONS SUR LES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes individuels annuels de la Société Locale d'Épargne Yvelines sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, à la réglementation de la BPCE et aux instructions de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

L'exercice social a une durée de douze mois, du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

En application de l'article 29 des statuts, les comptes individuels annuels sont soumis à l'approbation de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Société Locale d'Épargne.

### III. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

### IV. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DU RÉSULTAT

#### ■ BILAN : CAPITAL

Le capital est constitué de parts sociales d'une valeur nominale de vingt euros.

Au 31 mai 2025 le capital souscrit s'élève à 556 373 160 euros, pour un capital autorisé de 1 718 228 200 euros.

Les demandes de rachats reçues en cours d'exercice, non encore dénouées à la clôture seront communiquées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

#### ■ COMPTE DE RÉSULTAT

Le produit des participations qui s'élève à 9 450 255,10 euros est constitué des intérêts aux parts sociales reçus de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

Les intérêts financiers sont essentiellement constitués de la rémunération du compte courant d'associés ouvert dans les livres de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour un montant de 4 530 672,20 euros et de la rémunération des titres super-subordonnés pour un montant de 2 837 114,01 euros.

Concernant l'impôt sur les sociétés, il est précisé que la SLE bénéficie du taux de taxation réduit de 15 % à hauteur de 42 500 euros de résultat, l'excédent étant taxé au taux normal de 25 %.

Les intérêts perçus au titre des parts sociales de la CEIDF relèvent du régime mère fille et bénéficient à ce titre d'une taxation réduite.

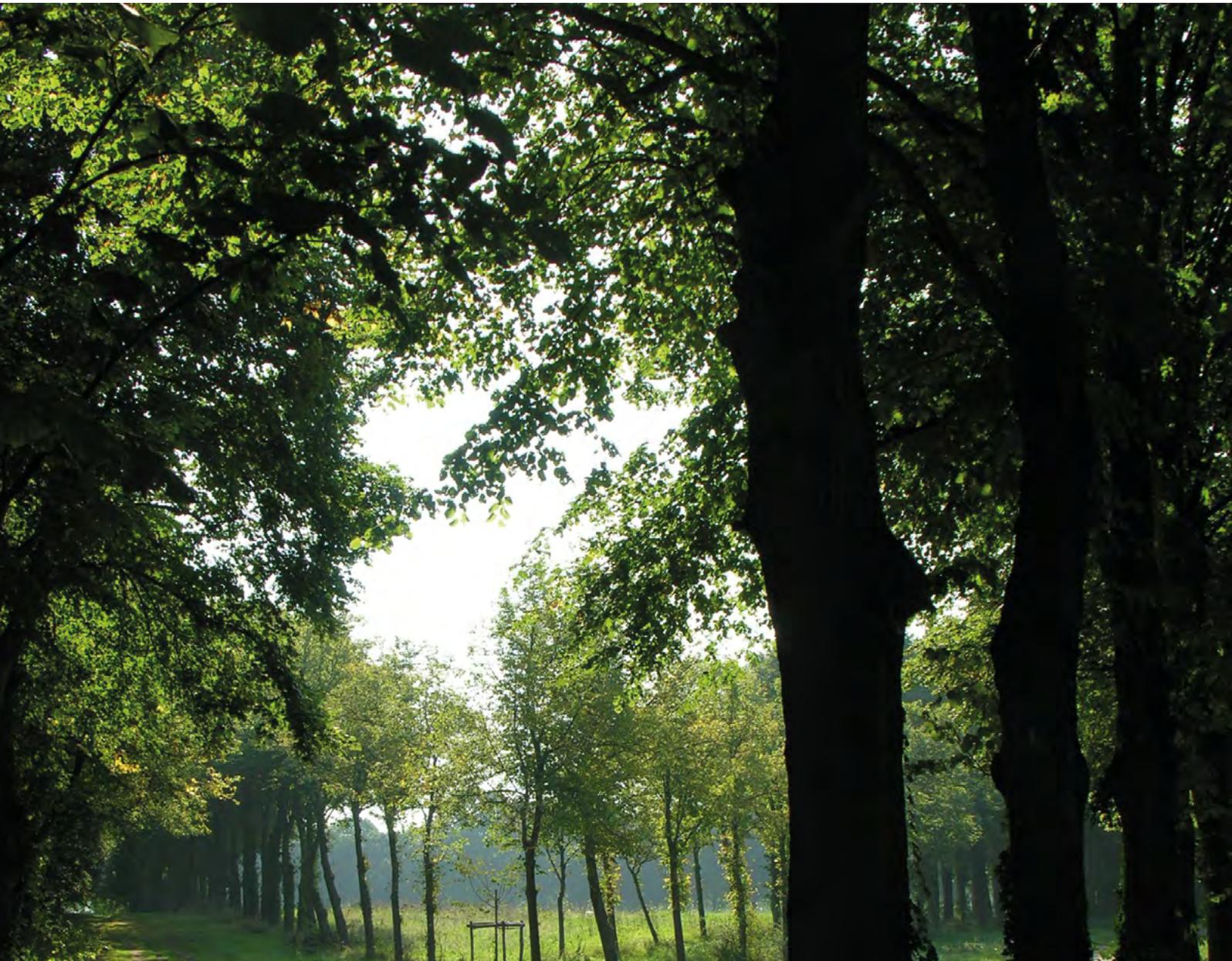
La SLE est assujettie à la contribution additionnelle à l'impôts sur les sociétés de 3,3 %.

#### ■ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément à l'article 8 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France a fixé, pour l'exercice clos le 31 mai 2025, le niveau de rémunération des parts sociales émises par les Sociétés Locales d'Épargne qui lui sont affiliées à 2.75 %.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 14 826 622,73 euros. Constatant l'existence d'un report à nouveau de 7 490 697,66 euros, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile de France, d'affecter la somme de 22 317 320,39 euros comme suit :

- à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 14 420 134,34 euros (dont le versement aura lieu le 03 juillet 2025)
- au report à nouveau : 7 897 186,05 euros



[www.societaires-ceidf.fr](http://www.societaires-ceidf.fr)

Le rapport d'activité de votre SLE  
est imprimé sur papier 100% RECYCLÉ  
dans la ligne de nos engagements RSE

